

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024 À 12 H 15

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le jeudi 5 septembre 2024 à 12 h 15.

La séance extraordinaire se déroulera à l'hôtel de ville, situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

DONNÉ CE 4 SEPTEMBRE 2024.

Caroline Dion, notaire
Greffière